Vendredi 22 janvier 2021 Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Législatives 2021 : plus de 700 dossiers de candidatures déposés à la CEI

Les candidats retardataires à l'élection des députés ont jusqu'à ce soir à 18h pour déposer les dossiers de candidatures à la Commission électorale indépendante (CEI) sise à Cocody Les II-Plateaux. A 24 heures de la fin de la période réservée aux hommes et femmes désireux de briguer un siège électif à l'Assemblée nationale, il faut dire que les agents de l'institution électorale n'ont pas chômé. Hier, ils se sont ingéniés à enregistrer les dossiers des potentiels candidats à ce scrutin. Interrogée dans la matinée d'hier sur le nombre de candidats enrôlés à ce jour, une source proche du l'organe électoral avait confié que près de 500 dossiers de candidatures avaient étés déposés à la CEI. Ce chiffre, a-t-elle précisé, concernait essentiellement les candidats indépendants. Dans l'après-midi d'hier, des responsables des Houphouëtistes se sont rendus à la CEI pour remplir les formalités d'enregistrement des documents électoraux de leurs représentants à la joute électorale du 6 mars. Ils ont confié avoir déposé plus de 200 dossiers. Ce nombre ajouté aux 500 candidatures indépendantes réceptionnées, on peut mathématiquement affirmer qu'il y a plus de 700 dossiers qui ont été déposés à la CEI.



Modernisation de l'administration : Roger Félix Adom partage sa vision pour une administration innovante

Le ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public, Roger Félix Adom, est décidé à offrir à la Côte d'Ivoire une administration innovante, moderne et transversale. Hier, il a présidé, à la salle de conférence de son département ministériel, une rencontre pour partager sa nouvelle vision avec ses collaborateurs. Il s'est voulu très clair pour cette année 2021. « Nous allons affirmer le caractère transversal de nos missions pour aider les ministères et institutions de la République à construire avec nous, selon la vision du Président de la République, une administration et un service public moderne, modèle, efficient et centré citoyen », a-t-il indiqué. Pour ce faire, il a énuméré certains leviers, instruments et outils qui vont permettre d'exécuter cet important chantier de modernisation et d'innovation de l'administration.

> Economie



Coopération économique bilatérale : Hamed Bakayoko échange avec les patrons français de Côte d'Ivoire

Tous les sujets se rapportant aux échanges entre la Côte d'Ivoire et la France ont été passés en revue hier lors des discussions que le Premier Ministre Hamed Bakayoko a eues avec les responsables d'entreprises françaises, en marge de la réunion des conseillers du Commerce extérieur de l'Hexagone. À l'occasion, Hamed Bakayoko s'est félicité de la qualité de la contribution des entreprises françaises au développement de la Côte d'Ivoire. Le Premier Ministre a également dit la volonté du gouvernement de mettre tout en œuvre pour renforcer les conditions du développement de ces échanges. Il n'a pas manqué d'inviter les investisseurs français à s'impliquer davantage dans le développement économique de la Côte d'Ivoire, parce que le pays bénéficie de la confiance des marchés financiers et des circuits d'argent.



Coopération pour le développement durable : les parties ivoirienne et onusienne signent l'accord-cadre

Plusieurs membres du gouvernement dont le ministre des Affaires étrangères, Ally Coulibaly, ont accompagné hier leur collègue du Plan et du Développement, Kaba Nialé, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, pour la signature du Cadre de coopération pour le développement (CCDD 2021-2025), la nouvelle boussole de la collaboration avec le Système des Nations unies pour le développement (Snud). La mise en œuvre du CCDD est évaluée à plus de 330 milliards de FCFA (650 millions de dollars) dont la moitié a été identifiée.

Outre Kaba Nialé et Philippe Poinsot, coordonnateur du Snud, le document final a été paraphé par chacun des responsables des agences onusiennes, pour marquer leur engagement à jouer leurs partitions.



Protection de l'environnement : les parties prenantes planchent sur le Cadre mondial post-2020 de la biodiversité

Le ministère de l'Environnement et du Développement durable, en partenariat avec le Fonds mondial pour la nature (Wwf), a organisé le 21 janvier un atelier portant sur l'analyse du draft du Cadre mondial post-2020 pour la diversité biologique. Cet atelier qui se tient à la Riviera Attoban, réunira pendant deux jours, des participants issus des ministères techniques, des universités, centres de recherches, de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Objectif : recueillir les observations des uns et des autres sur le Cadre mondial post-2020 pour la diversité biologique en vue d'une prise en compte des priorités nationales.



Filière café-cacao: Adjoumani obtient la levée du mot d'ordre de grève

Les syndicats et associations de la filière Café-cacao (SYNAPCI, ANAPROCI, SYNEAGRI-CI) ont entamé une grève, depuis le 18 janvier dernier. Mais grâce au sens du dialogue du ministre de l'Agriculture, Kobenan Kouassi Adjoumani, le mot d'ordre de grève a été levé, hier. « Toutes les questions ont été passées au peigne fin et débattues sans tabou. C'est le lieu ici de saluer la disponibilité du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, qui a permis le bon déroulement des concertations. Au regard des avancées des échanges, et privilégiant la voie du dialogue, nous voulons vous rassurer que le mot d'ordre de grève a été levé », ont dit les responsables syndicaux.



Amélioration de la sécurité alimentaire : la Côte d'Ivoire renforce la production du tilapia

Face à une dépendance du marché intérieur de la carpe dénommée tilapia vis-à-vis des importations, avec une production de 4 500 tonnes par an, représentant moins de 1 % de la demande nationale estimée à 577 000 tonnes, la Côte d'Ivoire bénéficiera d'une aide pour renforcer sa production durable du tilapia. Hier, jeudi 21 janvier 2021, dans le cadre de la cérémonie du lancement officiel du programme FISH4ACP, à Abidjan, Stéphane Brossard de l'Union européenne, qui finance le programme à hauteur de 27 milliards de francs CFA, a engagé la responsabilité de tous les acteurs de la chaîne de valeur « pour la réussite de ce programme qui vise à stimuler le développement de la pêche et de l'aquaculture durables Afrique, dans les caraïbes et dans la région Pacifique ACP ».



Bail à usage d'habitation : le contrat sécurisé lancé hier

La cérémonie de lancement du contrat sécurisé du bail à usage d'habitation a eu lieu le jeudi 21 janvier 2021 à Abidjan en présence du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné. Le ministre a indiqué que c'est dans le but d'éviter les conflits entre les bailleurs et les locataires que son département a instauré le contrat sécurisé du bail à usage d'habitation qui reprend toutes les dispositions du Code de la construction et de l'habitat du 26 juin 2019. Le contrat sécurisé du bail à usage d'habitation sera disponible dans les bureaux de postes, les librairies partenaires, les mairies, les guichets uniques du foncier, les directions régionales de la Construction, etc. pour un coût de 5000 FCFA.





Covid-19 : le ministère des Transports sensibilise à Bingerville, Bonoua et Grand-Bassam

Après Treichville, Marcory, Adjamé, Cocody, Abobo, Anyama, Yopougon, Songon, Koumassi et Port-Bouët, la délégation du ministère des Transports était ce jeudi 21 janvier 2021 dans les communes de Bingerville, Bonoua et Grand-Bassam, pour sensibiliser les acteurs du monde des transports sur le port obligatoire de masques et le lavage régulier des mains en vue de lutter contre la propagation de la Covid-19 dans le secteur.



Adduction en eau potable : le ministre Laurent Tchagba soulage les populations d'Odienné

En plus de sa station et des trois forages dont elle dispose à ce jour, la ville d'Odienné, située dans le nord de la Côte d'Ivoire, accueillera dans deux ans une nouvelle infrastructure hydraulique. C'est le village de Samesso qui a abrité, le jeudi 21 janvier 2021, le lancement de ce projet d'un coût de 13,1 milliards de FCFA. A en croire le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, avec une production actuelle de 1 700m3/jour pour un besoin estimé à 3 500m3/jour soit un déficit de 51%, la réalisation de cette infrastructure d'une capacité de 8 000m3/jour devrait permettre d'adresser significativement la question de l'eau potable pour les populations d'Odienné.



Covid-19: 154 nouveaux cas et 252 guéris, hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jeudi 21 janvier 2021, 154 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 330 échantillons prélevés. Soit, 11,6 % de cas positifs, 252 guéris et 0 décès. A la date du 21 janvier 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 25 751 cas confirmés dont 24 119 personnes guéries, 142 décès et 1 490 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 306 629. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique rappelle que l'épidémie n'est pas terminée. Il demande aux populations de rester prudentes, d'être disciplinées et de respecter les mesures barrières notamment le port de masque dans les espaces accueillant du public et les transports en commun pour stopper la transmission du virus.



Logements sociaux : Lataille N'Guessan Koffi loge 450 ménages

Le secrétaire d'Etat chargé du Logement social, Lataille N´guessan Koffi, a procédé, le jeudi 21 janvier 2021 à Abidjan-Yopougon, au lancement des travaux de VRD et de remise symbolique de clés de la cité « ADO ». Il a fait savoir que l'opération immobilière « Les résidences Azito » qui les reçoit est réalisée sur 10 ha avec ses 235 logements répartis entre 11 immeubles et des villas duplex est entièrement construites, vendues et habitées. A Yopougon, il y a également la cité « Ado », conçue en 2 tranches, dont la première compte 202 villas basses livrées depuis 2017 et 25 immeubles comprenant 450 appartements de 2 à 4 pièces. «Chères populations de Côte d'Ivoire, gardez confiance au programme présidentiel de logements sociaux. Le Centre de promotion de logement social vous attend, afin de faire de vous des heureux acquéreurs comme ceux d'aujourd'hui», a-t-il dit.



Promotion de l'emploi des personnes vulnérables : cinq groupements professionnels reçoivent du matériel

Ce sont au total cinq groupements œuvrant dans les secteurs de l'agropastoral et l'agro-industriel qui ont officiellement reçu des équipements offerts par le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, en vue de booster leurs activités. La remise a eu lieu le 20 janvier à la Plateforme des services (Pfs) de Cocody, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Abinan. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un programme de financement de projets d'Activités génératrices de revenus (Agr) visant les couches vulnérables de la population, ainsi que les personnes en situation de handicap.



Laisser-aller dans la lutte contre la Covid-19 : le Conseil national de Sécurité instaure l'état d'urgence sanitaire

En raison de l'augmentation du nombre de cas positifs à la Covid-19 constatée au cours des récentes semaines en Côte d'Ivoire et de l'indiscipline des populations à respecter les mesures barrières édictées, le Conseil national de Sécurité (CNS), a décidé le jeudi 21 janvier 2021 à Abidjan d'instaurer l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire, du 21 janvier au 28 février, afin de maîtriser et juguler cette augmentation. Le CNS qui s'est réuni sous la présidence du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, a également décidé de l'intensification du contrôle de l'obligation du port de masque, notamment dans les transports en commun, les services publics et privés et tous les espaces publics. La stricte application des mesures de répression en cas de non-respect des gestes barrières et la révision du délai de validité du test Covid-19 pour l'entrée et la sortie en Côte d'Ivoire, qui passe de 7 jours à 5 jours, ont été également annoncées.

> Sport



Football/prise de fonction : le CN-FIF s'est installé hier

Présenté le 14 janvier à la presse, le Comité de normalisation de la Fédération ivoirienne de football (CN-FIF) a pris fonction hier jeudi 21 janvier 2021 à Abidjan-Treichville. Madame Mariam Dao Gabala, le professeur Martin Bléou et Me Adou Abé Simon étaient présents en tant que nouveaux patrons des lieux. « C'est une équipe de mission qui vient de prendre place dans la gouvernance du football ivoirien », a dit Mariam Dao Gabala. Sa mission est de « remettre le bateau du football ivoirien à flot ».

Vu sur le Net

> Politique

Les dépouilles des soldats de l'armée ivoirienne tués au Mali rapatriées au pays ce vendredi



C'est ce vendredi 22 janvier 2021 à 17 heures que les dépouilles des soldats ivoiriens tombés dans l'attaque perpétrée contre une patrouille des militaires en mission dans le cadre de la MINUSMA le mercredi 13 janvier dernier, arriveront à Abidjan par voie aérienne à la base aérienne d'Abidjan. L'information a été donnée par le général de corps d'armée, Lassina Doumbia, chef d'Etat-Major général des Armées à l'occasion d'une rencontre avec les parents des victimes. Le général Lassina Doumbia a traduit la compassion de toute la nation et des Forces Armées aux familles des disparus. Revenant sur les circonstances de la mort de ces soldats, le général a expliqué que « l'engin dans lequel ils se trouvaient a marché sur un engin explosif improvisé lors d'une mission ».

> Economie



Communication gouvernementale : le CICG et les services gouvernementaux de communication renforcent leur collaboration pour une meilleure visibilité

Le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG) et les membres du Réseau des services gouvernementaux de communication (RSGCOM), ont renforcé leur collaboration, en vue d'accroître la visibilité de l'action gouvernementale à l'occasion de la rencontre du 21 janvier 2021. Cette rencontre a été l'occasion pour le directeur du CICG, Bakary Sanogo et ses collaborateurs de féliciter les responsables de communication des ministères pour le travail réalisé et de faire un point de la communication gouvernementale pour l'année écoulée. Les échanges ont porté sur les défis majeurs et enjeux de la communication gouvernementale, notamment la communication digitale, la communication de crise, l'anticipation sur le traitement des thématiques sectorielles majeures pour 2021. (Source : CICG)

> Sport



CAF : le gouvernement satisfait de l'état des lieux de la campagne du candidat Jacques Anouma

La campagne du candidat de la Côte d'Ivoire à l'élection du président de la Confédération africaine de football (CAF) se déroule comme souhaité par le gouvernement ivoirien. "La candidature de notre compatriote a été officiellement retenue par la Commission de gouvernance de la CAF, le 11 janvier 2021. A ce jour, l'état des lieux de la campagne fait apparaître un contexte favorable en raison de son expérience avérée dans les faitières internationales, à savoir la CAF et la FIFA. Aussi, le Conseil a instruit le ministre des Sports et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les dispositions idoines pour accentuer les actions diplomatiques et relationnelles, notamment la dynamique communautaire et solidaire de la sous-région, pour favoriser l'élection de l'ambassadeur Jacques Bernard Daniel Anouma à la présidence de la CAF", a précisé le porte-parole du gouvernement ivoirien à l'issue du Conseil des ministres du 20 janvier.

Agence de Presse

> Société



Sidi Touré annonce des réformes dans le secteur des médias

Le ministre de la Communication et de Médias, Sidi Tiémoko Touré, a annoncé jeudi 21 janvier 2021, lors d'une rencontre bilan des activités 2020 et de présentation des perspectives 2021 à l'Institut des sciences et technique de la communication (ISTC-polytechnique), d'importantes réformes dans le secteur des médias. « Nous entrevoyons une réforme du Fonds de soutien et de développement de la presse (FSDP) pour élargir son champ d'intervention par la prise en compte des autres médias, dont l'influence parfois virale mérite que nous réfléchissions à réduire leurs capacités de nuisance », a déclaré M. Touré.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci











Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG. Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle nexprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Noire. Les suritires et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.